

CALENDRIER DE RÉINSCRIPTIONS 2021/2022

Élèves du Lycée Paulette Nardal passant en Première, Terminale, BTS2, BCPST2

DATES	HEURES	CLASSES
Lundi 21 juin 2021	07h30 à 12h00	Admis en Terminale Générale : A à L
	14h00 à 16h30	Admis en Terminale Générale : M à Z
Mardi 22 juin 2021	07h30 à 12h00	Admis en 1ère Générale de A à L
	14h00 à 16h30	Admis en 1ère Générale de M à Z
Mercredi 23 juin 2021	07h30 à 09h30	Admis en Terminale STMG issus du Lycée Paulette Nardal
	10h00 à 12h00	Admis en 1ère STMG issus du Lycée Paulette Nardal
Jeudi 24 juin 2021	08h30 à 11h00	Admis en 2ème année BCPST
		Admis en 2ème année BTS + redoublants 1ère année BTS
	11h00 à 12h30	Redoublants de 1ère Générale et 1ère STMG

NB: Les redoublants de seconde se réinscriront suivant le calendrier des élèves admis en seconde.

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche de renseignements « SIECLE » actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- ✓ Photocopie de justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- √ 3 photos d'identité RÉCENTES
- ✓ Attestation d'assurance
- ✓ Attestation PSC1 le cas échéant
- ✓ Attestation Journée d'appel le cas échéant.
- AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ
- AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUÉE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUÉES
- AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUÉE AU LYCÉE
- * Remboursement DEMI-PENSION: Les parents ayant des enfants inscrits à la demi-pension, en classe de Terminale, ou des enfants qui ne seront plus scolarisés au Lycée Paulette Nardal (pour l'année scolaire 2021/2022), pourront obtenir le remboursement du solde de frais engagés pour la demi-pension.

Les pièces indispensables pour le remboursement sont les suivantes :

- un courrier dans lequel le parent responsable demande le remboursement, en spécifiant le nom et prénom et classe de leur enfant ;
- une photocopie de la carte d'identité du parent responsable ;
- un relevé d'identité bancaire complet sur lequel sera reversée la somme à rembourser.

Cette demande doit être transmise à l'adresse suivante : aimee.cecilia-Joseph@ac-martinique.fr

Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires les lundi 30 et mardi 31 août 2021 de 08h30 à 12h00.

Le Proviseur,